Circulation printanière – ZEC Jeannotte

20 avril 2026

Chers membres et usagers de la ZEC Jeannotte,

Avec l'arrivée du printemps, nous savons que plusieurs d'entre vous avez hâte de vous rendre à votre chalet. Vous comprendrez qu'il est encore trop tôt pour utiliser le réseau routier de la ZEC. Les chemins sont en période de dégel et y circuler trop rapidement entrainera une dégradation rapide de leur état.

Nous comptons donc sur la collaboration de tous pour attendre encore quelques semaines avant de circuler avec vos véhicules routiers. Il vous sera cependant bientôt possible d'utiliser vos VTT pour vos déplacements en laissant vos véhicules à la barrière de la zec, si l'accès est possible. Nous vous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Respecter cette consigne sera à l'avantage de tous car nous garderons notre réseau routier dans de bonnes conditions.

Merci de votre collaboration habituelle.

Votre conseil d'administration - Zec Jeannotte